



COMMISSION REGIONALE DE GESTION DES COMPETITIONS PROCES VERBAL N° 43

Réunion : 21/06/2022
Horaires : 14h30 à 16h30 Présentiel/Visio

Président(e) : Mr André LUCAS

Présent(e)s : Mmes Chantal DELOGE ; Agnès IRLA ; Ghyslaine SALDANA
Mrs. Jacques ADGE ; Michel BERTRAND ; Patrick BOUDREAUULT ; Cyril
DURAND ; François IRLA ; Jean Claude LAFFONT ; Guy PUYO ; Christian VIDAL.

Excusés : Mrs. Mazouz BELGHARBI ; Jean GABAS ; Christian GRAS ; Pierre
Jean JULLIAN ; Rolland MAURIN ; Jo PADILLA.

RAPPEL

Les présentes décisions ci-dessous sont susceptibles d'APPEL devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements Généraux de la LFO.

Analyse FMI

Suivant l'article 60 : Feuille de Match, Paragraphe 5. Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les douze (12) heures suivant les rencontres, sous peine d'amende fixée à l'annexe « dispositions financières ».

En cas de problème avec la tablette le jour de la rencontre pour établir la feuille de match :

- Vous devez faire une feuille papier traditionnelle.
- A la fin de la rencontre, lorsque l'arbitre a terminé et signé le document, vous devez le plus rapidement possible le scanner et le transmettre à la Ligue.
- En cas d'impossibilité, vous devez l'envoyer à la Ligue (service compétitions) par email, en dernier ressort par courrier postal dans les plus brefs délais.

Dans le cas où vous avez des problèmes avec la (les) tablette(s), prenez contact le plus rapidement possible avec nos informaticiens afin de résoudre vos problèmes.

Concernant un achat de tablette, les éléments nécessaires vous concernant sont sur le site de la ligue.

Absence de FMI

Rencontre U20 : RODEO / GCPVDO du 14-05 feuille de match non rentrée.

Suite à plusieurs rappels au club recevant :

La commission dit application de la sanction financière journalière : Prise en compte dès le 13-06-2022.

Retard FMI

Date	Compétition	Match	N° match	Décision CRGC
15/06/2022	U14 Territoire / Phase 2 / Poule A	N. Chemin Bas 11 - Caissargues 11	24393709	Amende 25€ club de N. CHEMIN BAS 11 N°519483
15/06/2022	U14 Territoire / Phase 2 / Poule A	N. Soleil Lev 11- M. Arceaux 11	24393710	Amende 25€ club de N. SOLEIL LEV 11 N°526901

Compte tenu de la canicule, les matchs programmés le weekend du 19 juin ont été reportés au weekend suivant.

La Commission Régionale de Gestion des Compétitions a terminé le calendrier pour les catégories Jeunes ; il sera transmis au Comité de Direction pour validation.

Nous avons demandé au service Juridique de vérifier et mettre à jour les classements .

Nous nous retrouverons le mardi 28 juin pour commencer à travailler sur les compositions de poules.

REGIONAL 2 – poule B

Suite décision de la CRRM, réunion du 16.06.22, donnant le match du 12.06.22 FONSORBES AV / BEZIERS US du 12.06.22 à jouer

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **PROGRAMME** la rencontre FONSORBES AV / BEZIERS US le 26.06 à 15h

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

BEACH SOCCER

Suite réception mail du club de PALAVAS BSC en date du 15.06.22

La CRGC Section FOOTDIVERSIFIE

⇒ Entérine le FORFAIT de l'équipe de PALAVAS BSC (860692) pour la rencontre du 18.06.22 PALAVAS BSC / BSC à MONTAUBAN

En raison de l'alerte rouge CANICULE dans le TARN ET GARONNE, la CRGC BEACH SOCCER

⇒ Décide de REPORTER à une date ultérieure les rencontres ci-dessous du BEACH SOCCER du week-end du 18 et 19.06.22 prévues sur les installations de MONTAUBAN

- BALARUC BAINS / GMPBS
- MONTAUBAN B.S 82 / ST CLEMENT MONT. ENT
- MHBS / ST CLEMENT MONT. ENT
- BALARUC BAINS / BSC
- MONTAUBAN BS 82 / GMPS

U14 REGIONAL – U14 TERRITOIRE – U15 PHASE ACCESSION

Suite à l'alerte rouge canicule prévue les 18 et 19 juin sur le territoire de l'Occitanie, les rencontres ci-dessous sont reportées au weekend du 25 et 26 juin 2022 (jours et horaires des rencontres inchangés – voir votre agenda de club) :

- U14 Régional
- U14 Territoire
- U15 Phase d'accession

U14 REGIONAL poule B

Suite décision de la CRRM, réunion du 16.06.22, informant la Commission Régionale de Gestion des Compétition des décisions ci-dessous :

- que l'équipe de AS FABREGUOISE a été Forfait lors de la 8^e journée du championnat (avant dernière journée) en date du 11.06.22 contre l'équipe de SAINT LAURENT LA SALANQUE
- DECLARE LADITE EQUIPE EN SITUATION DE FORFAIT GENERAL

De ce fait, la CRGC Section JEUNES

⇒ prends connaissance du FORFAIT GENERAL de l'équipe de AS FABREGUOISE

Et entérine le résultat du dernier match du championnat U14 TERRITOIRE poule B du 18.06 FABREGUES AS / ST JEAN DE VEDAS - 0 à 3 en faveur du club ST JEAN DE VEDAS.

Le Président

André LUCAS

La Secrétaire

Agnès IRLA